

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

Le torchon brûle

Ce n'est pas dans la *Petite Tunisie*, ni peut-être dans la grande, que je pourrai m'exprimer sur la fascisme, aussi librement qu'à Paris.

Rien que de Paris, j'en essuie des injures sanglantes, que serait-ce sur place ?

Toutefois, les nouvelles qui parviennent d'Italie et que la grande presse française reproduit, ne sauraient spécialement, à Tunis, être mises sous le boisseau.

Notamment, celles venues de Milan, sont assez éloquentes sur la crise que traverse le parti fasciste. Elles nous révèlent que la politique de rapprochement que M. Mussolini veut pratiquer vis-à-vis de la C.G.T. et des organisations ouvrières rouges, se heurte dans maintes provinces à des résistances sérieuses de la part des fascistes.

Les chefs des chemises noires de la province de Bologne menacent de démissionner en masse. Leur principal leader, M. Buoncini, a été rappelé à Rome, par le généralissime de la Milice Nationale, M. Del Bono, qui se propose de lui remémorer énergiquement le respect de la discipline.

Des mesures rigoureuses vont être prises afin d'intensifier l'œuvre d'épuration et de limiter les pouvoirs des chefs locaux qui ne marquent pas assez d'égards pour l'autorité de l'Etat et pour la hiérarchie du parti. Car le grand problème de l'ordre à l'intérieur est évidemment à l'heure actuelle lié à la possibilité d'assurer la discipline fasciste.

« Les ceuss » qui m'ont si généreusement inhumé sous leurs tombereaux d'humus, seraient bien penauds d'avouer, que j'avais prédit cette situation dès janvier dernier. On échappe à tout dans la politique, sauf aux principes qui font que : lorsqu'on accède au pouvoir sans une doctrine, on reste captif des séducteurs qui vous y ont hissé. Ce n'est pas une fois à la tête du gouvernement qu'on peut promulguer sa théorie, car n'importe laquelle est un agent de division.

M. Mussolini n'est pas un intellectuel. Les intellectuels précèdent toujours par les idées. Ils les disposent en système d'action, laquelle devient alors facile, prompt, efficace, définitive, mais... aux mains des esprits subalternes.

Malheureusement ces subalternes qui sont hommes d'action brutale et qui réussissent déjà tout seuls, à toutes époques d'anarchie - comme elle règne dans le monde entier - se passent des intellectuels et se croient tels.

Oui, mais leur œuvre ne rimant à rien est toujours brève, toujours à recommencer.

C'est ce qui arrive à M. Mussolini et qui explique ce qu'il a déclaré, à propos de l'indiscipline naissante :

Je crois a-t-il dit qu'il faut appliquer les mêmes méthodes de chirurgie intelligente à d'autres régions d'Italie. Il nous faut jeter du lest. Nous pouvons et devons faire cadeau à ceux qui en voudront de cent ou deux cent mille fascistes qui témoignent trop fréquemment de ne pas être à la hauteur de la situation et, au lieu de faciliter l'action du gouvernement, la compliquent stupidement. Sans cela, nous serions obligés de recommencer perpétuellement notre œuvre. Le temps où nous vivons ne nous permet pas ce luxe.

M. Mussolini se grise de mots. En politique comme en navigation, jeter du lest veut dire s'alléger pour supporter la tempête extérieure.

Ici, la tempête est interne. C'est une mutinerie. Disperser ses bras et jambes aux quatre vents, c'est s'amputer. Or ce dont il s'ampute, c'est du nombre, cela pendant qu'il n'a dû la victoire qu'à ce même nombre et non pas à une idée bien à lui et indivisible.

Donc, il se suicide, voilà le vrai mot. Au lieu d'avoir dissous les autres partis et de se les être agrégés il disloque le sien et enrichit ses ennemis de ses propres dépouilles.

C'est eux qui furent les ouvriers de son triomphe. Ils le furent, non pas en

tant que gouvernants; mais que factieux. Ils sont restés factieux. Seul leur chef est devenu gouvernant, c'est-à-dire infidèle à ses troupes.

Il rappelle Gambetta qui, après avoir trahi ses électeurs de Belleville, venait les insulter sur place, il y a plus de quarante ans, parce qu'ils ne voulaient pas lui laisser placer un mot. Je l'entends encore : « Arrière, les brailleurs, arrière, les gueulards, arrière, ceux qui n'ont ni pudeur ni conscience ! » — Des mots, des mots !

N'ayant vaincu que par le nombre, M. Mussolini tombera quand il ne l'aura plus, tout comme un général qui combat sans recruter de nouvelles troupes.

Ce n'est pas un imbécile du tout, mais il manque de science. Il a lu Machiavel et Guicciardini; il s'est même fait une tête approximative de ce chef des fameuses bandes noires dont les chemises noires ne sont peut-être qu'une réminiscence.

A l'exemple de ce politique, qui avait pacifié sa Romagne, il travaille à en devenir l'idole comme de toute l'Italie.

Mais il faut aujourd'hui d'autres vertus que ces séductions personnelles, parce que tout, à l'intérieur, doit se modeler sur la position extérieure du pays.

Or cette position est encore à définir. On le voit bien dans la question de la Ruhr où elle est expectante.

Que pourrait-elle être d'autre ? Guicciardini enseigne que toute politique étrangère consiste à affaiblir ses voisins.

Celle de l'Italie, qu'on le veuille ou non, ne peut qu'être anti-française, comme elle fut anti-autrichienne. C'est là une condition vitale.

Or, pour lutter contre Pierre il faut s'appuyer sur Paul et Paul, c'est l'Allemagne qui n'est rien.

Si l'Angleterre nous était franchement hostile, M. Mussolini s'y joindrait, comme jadis Crispien à l'Allemagne. Mais l'Angleterre n'en fera rien.

De là, l'attitude expectante de la Consulta, car d'elle-même l'Italie ne peut plus, depuis des siècles, influencer sur la politique du continent. J'ai expliqué cela tout au long en janvier dernier.

Par conséquent, tout se résoudra à l'extérieur, à l'écart de l'Italie. L'opinion publique s'énervera, se courroucera. Les élections prochaines s'en ressentiront.

Le pays ne sortira pas de l'état de crise et demeurera comme aujourd'hui, balotté entre des lendemains de despotisme et d'anarchie.

JACQUES BAHAR

N.D.L.R. Cet article aurait dû passer le mois dernier, malgré son retard il est toujours d'actualité car il ne faut pas ajouter foi aux racontars des agences.

BULLETIN

A propos du Grand Conseil

La Tunisie Française nous la bailloit belle un jour dernier prétendant que les élections pour le renouvellement de la série sortante du Grand Conseil - Bizerte et Tunisie - devaient avoir lieu qu'en 1925 et au cas où le renouvellement partiel serait maintenu !

Il nous semble qu'elle oublie que le Grand Conseil, bien qu'assemblée nouvelle, a pris simplement la place de la Conférence Consultative, dont le mandat devait expirer pour partie fin 1923 sans faire table rase du passé !

Le système du renouvellement intégral de l'Assemblée ne nous paraît pas très heureux ni devoir être retenu; à notre avis celui du renouvellement partiel lui est bien préférable.

Le collège électoral est généralement très capricieux comme une petite femme. Il est sujet à des emballements. Il va où le pousse ses préférences du jour. Admettons qu'il élise une liste de candidats dont aucun membre n'aura jamais siégé ni à la Conférence ni au Grand Conseil et voilà l'assem-

blée désemparée et obligée de travailler sans guide, au petit bonheur, de se renseigner ici et là, de prendre conseil à droite et à gauche auprès des uns et des autres.

On dira peut-être qu'il resterait toujours les représentants des grands intérêts économiques. Nous en convenons mais si ceux-ci sont systématiquement écartés des Commissions par les coalisés du suffrage universel et que ces derniers ne veuillent rien entendre d'eux, leur rôle devient alors nul et l'Assemblée ou plutôt les commissions risqueraient de patagner dans le gachis.

Il vaut donc mieux ne pas aller au devant de cette éventualité pour éviter une « agitation » électorale bien facile et accepter franchement le renouvellement partiel dont la série sortante doit avoir lieu fin décembre courant et non fin décembre 1925.

Nous ne savons sur quoi s'est basé notre confrère pour affirmer que 1924 a été donné à tort.

Il existe un procès-verbal de la dernière réunion du Grand Conseil et c'est lui seul qui compte.

Qu'on s'y réfère. Nos souvenirs nous semblent précis pour 1924.

Nous nous inclinons si le procès-verbal mentionne 1925.



Des Fleurs sur une tombe

Nous avions projeté d'aller porter quelques fleurs sur la tombe de notre très cher et regretté ami le sénateur Gallini qui occupait sur cette terre tunisienne une place si considérable dans le cœur et dans la vie du pays que nul ne pourra jamais arriver à égaler ni à faire effacer son souvenir.

Hélas ! si l'homme propose, la maladie dispose et c'est bien malgré nous que nous avons dû rester cloûé à la chambre en pensant à tous ceux qui nous furent chers. Et de Sousse notre pensée s'en alla au loin, à Paris, Valence, Marseille et d'autres villes où dorment leur dernier sommeil des êtres aimés.

Et ce n'est pas sans une tristesse infinie que nous songions à tous ceux qui ne sont plus et dépositions sur leurs tombes une fleur sans pareille, la fleur de l'amitié et du souvenir.

L'histoire à la façon de Lorient

Pour ses débuts au "Petit Matin" il nous semble que l'ami Colrat pour faire plaisir à des amis a écrit un peu l'histoire tunisienne à la façon de Lorient quand il prétend que les trois mousquetaires étaient "quatre" et qu'il nomme avec Destrée, dont nous conservons, nous aussi, le plus confraternel souvenir, Paul Lafitte ! Paul Lambert !! et lui.

Que viennent faire Lafitte et Lambert en cette histoire quand le premier était à la "Dépêche Tunisienne" journal pacifique, hier comme aujourd'hui, et le second, toujours calme et pondéré, au "Républicain" ?

Ni l'un ni l'autre n'ont jamais fait partie, que nous sachions, de l'équipe du "Courrier Tunisien". Ce sont de bons et excellents confrères qui n'ont nul besoin qu'on leur fasse jouer un rôle qu'il n'ont pas rempli pour être eux-mêmes.

Le troisième mousquetaire était l'ami André Duran - les deux A. D. - Destrée et lui du "Courrier" aujourd'hui

André Duran-Angliviel pour qu'on ne le confonde pas, dont nous n'avons pas besoin de faire ici l'éloge car tout le monde le connaît et l'estime.

Nous ne pouvions pas laisser Colrat oublier la plus précieuse des collaborations du "Courrier Tunisien" devenu aujourd'hui l'undes chefs du parti socialiste (P.S.I.O.) si non le chef écouté et respecté, même par ceux qui désapprouvent sa politique avancée et antipoincariste.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de M. Charles Gallini, avocat-défenseur à Sousse, fils de notre regretté ami le sénateur de la Corse, avec Mlle Madeleine Bodoy dont la famille jouit des sympathies générales.

Nous formons des vœux très sincères pour le bonheur des futurs époux et adressons aux familles nos félicitations les plus vives.

Dans la légion d'honneur

Nous avons appris avec plaisir l'inscription au tableau de concours pour la légion d'honneur, au titre militaire, de notre confrère et ami M. Adrien Tillot rédacteur à la "Dépêche Tunisienne" et de M. Faugères, chef adjoint du cabinet du résident général.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

La Médaille militaire

M. Simoni, le sympathique drogman à la Résidence Générale qui rendit d'aussi bons services précieux dans le sud tunisien au début de la guerre et ensuite sur le front de la Somme où il fut blessé grièvement en assurant une liaison dangereuse.

Qu'il nous permette de lui adresser nos amicales félicitations.

Le Mérite agricole

Nous relevons avec plaisir les noms de MM. Garbe, ingénieur des ponts des chaussées, directeur général-adjoint des T.P. et celui de notre ami, M. Raphaël Portelli, frère de notre excellent ami et confrère M. François Portelli, directeur du "Journal de Tunis" ancien conseiller municipal de Sfax et vice consul de Belgique en cette ville, actuellement fixé à Tunis qui sont promus officiers.

Nous les prions d'agréer nos très vives félicitations.

Le Nichan Ifikhar

Notre ami, M. Murzi, chef du Bureau d'ordre à la municipalité en témoignage de ses longs et bons services vient de se voir octroyer la croix de commandeur du Nichan Ifikhar.

Avec tous ses nombreux amis nous nous sommes réjouis de la flatteuse distinction qui lui a été octroyée et lui adressons nos plus sincères félicitations.

Un recensement des Israélites

Une statistique américaine nous apprend qu'il existe actuellement 15.500.000 Juifs dans le monde, dont 8750000 en Europe Orientale (pays de l'ancienne Russie, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie et Roumanie), où ils forment en moyenne les 8, 10% de la population. En Amérique on en compte, 3.000000 aux Etats-Unis et 300.000 au Canada et les républiques latines. En Palestine, le nombre est de 84.000 seulement soit les 11 0/10 de la population. En Asie, il y en a 450.000; en Australie 24.000. La plus grande communauté est à New-York avec 1.643.000 habitants.

Le prochain voyage de Millerand en Afrique Occidentale

Décidément, notre Alexandre national prend goût aux voyages malgré le coût élevé de ceux-ci; celui de l'an dernier tant à la métropole qu'au Maroc, à l'Algérie, à la Tunisie et à la Corse a coûté à une quinzaine de millions ! Une paille !

Et notre bon Alexandre veut recommencer en Afrique Occidentale une tournée de plusieurs milliers de kilomètres qui reviendrait au bas mot à une cinquantaine de millions !

C'est de la folie pure mais nous espérons que M. Raymond Poincaré fera comprendre au président voyageur l'énoncé de la dépense alors que nous avons besoin de tant d'argent puisque l'Allemagne ne paie pas pour achever la

reconstitution des malheureuses cités anéanties par les barbares et aussi pour secourir les nombreuses détresses des victimes de la guerre autres que celles des régions dévastées.

Voilà ce que les agences disent au sujet de ce voyage :

C'est après les élections législatives que M. Millerand compte se rendre en Afrique Occidentale Française.

Déjà ses secrétaires ont étudié l'itinéraire de ce déplacement. M. Millerand débarquera à Dakar et fera en chemin de fer le voyage de Kayes. Il se rendra ensuite, par la voie fluviale, à Tombouctou, de là en automobile, il ira dans la haute Volta. Il visitera ensuite les capitales de nos autres colonies du groupe de l'Afrique Occidentale et le Togo.

Mais ce n'est là qu'un projet... il faut l'espérer.

L'ère des faillites au Maroc

Un tableau impressionnant

Bien que les tribunaux du Maroc aient été priés d'éviter, dans la plus grande mesure possible, de prononcer des déclarations de faillite pour ne pas jeter le discrédit sur le pays le tribunal de Casablanca n'a pu s'empêcher d'en prononcer soixante-seize dans l'année judiciaire qui va d'octobre 1922 à juillet 1923 !

Et des faillites dont quelques-unes se chiffrent par millions, telle celle de la Banque Marocaine, d'une douzaine de millions, œuvre personnelle du franc-fleur procureur général Tournon, ce magistrat accusé du haut de la tribune du sénat d'avoir fui devant l'ennemi en 1914 lors de l'avance des Allemands vers Douai où il était Avocat général à la Cour d'appel de cette ville et qui n'est pas encore destitué ni rayé des cadres de la légion d'honneur pas plus du reste que les autres magistrats qui l'ont imité.

Les Moghrebins le mettent au défi de retourner à Rabat reprendre possession de son poste même en compagnie du Maréchal Lyautey qui a cherché à le convaincre de sa haute autorité lui le valeureux soldat sans peur et sans reproche.

Les paris sont ouverts dans tout le Maroc.

Qu'il y soit, ou qu'il n'y soit pas, la situation ne sera pas changée pour cela et le Maroc, à moins d'un miracle, devra subir les effets d'une gestion financière durement qualifiée dans l'empire infortuné.

Que le maréchal s'en aille et qu'on n'améliore pas cette situation qui sait ce qui nous attendra là-bas ?

Voilà l'œuvre de ce M. Piétri qu'on voudrait, dit-on, appeler en Tunisie pour le malheur de ce pays !

L'œuvre accomplie par lui dans le protectorat voisin est si néfaste qu'elle le classe dans la catégorie des êtres dont il faut se garer.

Elle a donné lieu à une plainte du contribuable due à la plume d'un avocat des plus distingués du Maroc, M. Guillemot Saint-Vincent, du barreau de Rabat :

Lundi, au percepteur tu paieras l'impôt sur le revenu équitablement.
Mardi, tes portes et tes fenêtres acquitteras au dit percepteur également.
Mercredi, le chiffre d'affaires régléras à ton receveur d'enregistrement.
Jeudi, ta patente n'oublieras de solder grossièrement.
Vendredi, taxes de piano, bonne et coetera Videront ta bourse définitivement.
Samedi, pour solde tu remettras ta chemise au fisc tout simplement.
Et Dimanche, un procès-verbal écoperas Pour outrage public évidemment.

Ce n'est pas dans la presse parisienne, et pour cause, que nous allons chercher nos éléments d'information mais dans celle du Maroc et aussi auprès de nos compatriotes qui reviennent de là-bas désenchantés d'un pays où ils étaient allés pleins

Demandez partout Le Rhum Chauvet

